



Litige resiliation telephonie mobile

Par **juliette64**, le **27/08/2010** à **19:22**

Bonjour,rrnJ ai souscrit à un contrat chez orange origami star par le biais de ma mère qui a pris le contrat à son nom , quelques mois plus tard j ai reçu une offre de formation à Madrid,et bien sur même avec l option internationale (demandé à 4 reprises) je n ai jamais eu de couverture reseau.rnAinsi j ai décidé de resilier ma ligne en leur envoyant un courrier debut aoutrrnfin aout un courrier m informe que la ligne a été résilié et qu il m en coutera 1200€!!rnA nul moment Orange ne m a appelé pour m informer que la resiliation se ferait dans ces conditions sinon je ne l aurai pas fait.rnCe jour ils refusent de me remettre la ligne et me reclame leur frais de resiliation.rnAinsi je me sens abusé car:rn1) aucune proposition ne m'a été faite avant la résiliation de la ligne.rn2) le contrat n'est pas à mon nom et la resiliation a été faite par moi et non ma mère signataire du contrat d'abonnement.rnrnQue faire?rrnMerci par avance pour votre aide